



Ruelle-sur-Touvre le 22 janvier 2019

Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2018

L'assemblée générale ordinaire de clôture de l'exercice 2018 était convoquée le samedi 19 janvier 2019 à 14 h dans la salle polyvalente de Vignolles. Après émargement des adhérents 2018 présents il apparaît 45 présents et 47 pouvoirs, soit 92 représentés : Pour 356 adhérents 2018, le quorum est de 179 : il n'est donc pas atteint. L'assemblée ne peut donc se dérouler. Conformément à l'article XI des statuts de MFDC, une seconde assemblée est convoquée, immédiatement. Cette seconde assemblée ne nécessitant pas de quorum, peut siéger.

1) Exposé du rapport moral par la Présidente Geneviève Bluteau : Tout d'abord, la Présidente remercie les communes de Berneuil, Challignac, Saint Bonnet, Saint-Palais-du-Né, Sainte-Souligne et Vignolles qui ont octroyé des subventions à MFDC. Le nombre des adhésions a augmenté à 356 avec une répartition qui se renforce en nord-Gironde. 5 animations auprès des scolaires pour 130 enfants, 34 participations à des manifestations, 9 journées de greffage pour 1580 personnes. 11 nouvelles variétés ont été découvertes, Jean-Yves Rousseau les présente. Marc Rainaud rend compte de l'aménagement et l'entretien du verger conservatoire. 9 samedis au verger ont contribué à accroître les activités.

Le rapport moral mis au vote est adopté à l'unanimité.

2) Exposé du rapport financier par le Trésorier G. Le Floch : Avec 356 adhérents, un solde créditeur de 8178 €, une trésorerie de 32900€ et 80000€ de subventions à venir, la situation financière de MFDC est bonne.

Cotisation 2019 : elle est maintenue à 10 € à l'unanimité,

Le rapport financier, mis au vote est adopté à l'unanimité.

3) Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration (1er tiers) :

Deluche Christian, Le Floch Gilles, Champeau Francis, Rautureau Gilles, Rivet Michel, Soucaros Françoise, et Le Hénanff Gérard sont sortants et se représentent, **Laurent Christophe et Viroulaud Michel** sont candidats.

La liste bloquée est proposée à l'élection et est élue à l'unanimité.

4) Orientations pour les activités 2019 : Du débat sont issues les orientations suivantes :

- Plus d'animations au verger, en particulier pour goûter les fruits
- Flécher l'accès au verger,
- Partenariat avec le LEPA (verger au LEPA et stage d'élèves à MFDC),
- Assistance aux communes qui plantent un verger,
- Diffuser aux adhérents la description des opérations d'entretien du verger à titre de conseil.

5) Questions diverses :

- Que devient le legs de Geneviève Morille ? La présidente a questionné à plusieurs reprises cette année les notaires concernés mais l'affaire traîne : Il faut, d'abord que la succession de la mère de Geneviève Morille soit liquidée avant que sa propre succession ne le soit, deux notaires différents sont concernés et ne semblent pas pressés.

Vers 16h 30 la séance est levée, la traditionnelle galette accompagnée d'un verre de cidre est convivialement partagée.

Le secrétaire, Christian Deluche